

CONSIGNE DE NAVIGABILITÉ

définie par le Secrétariat Général à l'Aviation Civile

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. Le non respect des consignes de navigabilité entraîne la suspension de la validité du Certificat de Navigabilité (voir arrêté sur les conditions de navigabilité des aéronefs civils).

SE 3130 ALOUETTE II et SE 3180 ALOUETTE ASTAZOV

1) - Pales de rotor principal

1-1 - Pales neuves : Les durées de vie des pales de rotor principal équipant les appareils SE 3130 et SE 3180 fabriquées depuis Mars 63 ont, par la Consigne de Navigabilité 65-9-19, été réduites de 2500 h à 1500 h. (pour l'utilisation à 1500 kg) : cette réduction ne s'applique pas aux pales fabriquées depuis juin 65.

Dans ces conditions les durées de vie des pales du type :

3130-11.10.000.60/.70/.80/.81 et .82

fabriquées entre mars 63 et juin 65, c'est-à-dire de n° de fabrication compris entre 5452 et 6936 inclus (et non les n°s indiqués par la Consigne 65-9-19) sont les suivantes :

:	:	:
:	pas de vol à	:
:	plus de 1500 kg	: 1500 h (au lieu de 2500 h):
:	:	:
:	moins de 10 % des vols	:
:	à plus de 1500 kg (*)	: 1000 h (au lieu de 1800 h):
:	:	:
:	plus de 10 % des vols	:
:	à plus de 1500 kg (*)	: 500 h (au lieu de 1200 h):
:	:	:

(*) En relation avec les correctifs aux Manuels de vol autorisant l'augmentation de la masse de 1500 à 1600 kg -
Ce § 1-1 annule donc la Consigne 65-9-19 du 14.5.65.
Le Sud Service Réf. 05.11 traite de la même question.

.../...

Date 6.1.66

Matériel ALOUETTE II et
ALOUETTE ASTAZOU

Référence 66-1-21

1-2 - Pales reconstruites

La Consigne de Navigabilité 65-19-20 précisait que les durées de vie des pales reconstruites depuis janvier 61 devaient être réduites de la manière suivante :

1-2-1 - Pales non modifiées S.227
(réf : 3130-11.10.000.1/.2/.50/.51/.52/ et .53

pas de vols à plus de 1500 kg	: 750 h après reconstruction ou 1200 au total
moins de 10 % des vols à plus de 1500 kg	: 750 h après reconstruction ou 1200 au total
plus de 10 % des vols à plus de 1500 kg	: 350 h (*) après reconstruction ou 600 (*) au total

(*) En fait pour moins de 50 % des vols à plus de 1500 kg ces 2 chiffres peuvent être majorés de 50 %.

1-2-2 Pales modifiées S.227

pas de vols à plus de 1500 kg	: 1500 h après reconstruction ou 2500 au total
moins de 10 % des vols à plus de 1500 kg	: 1000 h après reconstruction ou 1800 au total
plus de 10 % des vols à plus de 1500 kg	: 500 h après reconstruction ou 1200 au total

Cette réduction de durée de vie (y 1-2-1 et y 1-2-2 ci-dessus) ne s'applique plus aux pales reconstruites depuis le 1.6.65

En outre les pales modifiées S.227 qui feront, après utilisation, l'objet de la modification Am.651 (ferrure d'attache remontée avec des axes de diamètres supérieurs emmanchés avec un lubrifiant différent) auront les nouvelles durées de vie définies ci-après quelle que soit la date de fabrication ou de reconstruction éventuelle:

.../...

: pas de vols à	: 2500 h après modification	:
: plus de 1500 kg	: AM 661 ou 3000 h au total	:
:	:	:
: moins de 10 % des vols	: 1800 h après modification	:
: à plus de 1500 kg	: AM 661 ou 2500 h au total	:
:	:	:
: plus de 10 % des vols	: 1200 h après modification	:
: à plus de 1500 kg	: AM 661 ou 2000 h au total	:
:	:	:

Les Sud Services Réf. 05-14 (concernant les pales reconstruites) et 05-17 (modification AM 661) traitent de la même question. A noter que, après application de la modification AM 661, les points suivant les références de pales changent, c'est-à-dire : .60 devient .90 / .70 devient .91 / .80 devient .92 / .81 devient .93 et .82 devient .93.

- 2) Plusieurs cas de criques ayant été constatés en révision générale des ensembles de boîte de transmission arrière (réf. 3130-66.20.000 (tous indices)/30.000/40.000 et 50.000) sur les arbres penés, un examen par ressuage devra être effectué au cours des prochaines 25 h de vol sur l'arbre de sortie de boîte de rotor arrière au niveau de la bride de fixation du moyeu rotor arrière.

Dans le cas de criques, le boîtier arrière sera déposé et renvoyé chez le Constructeur.

Le sud Service 65-30 traite de la même question.